

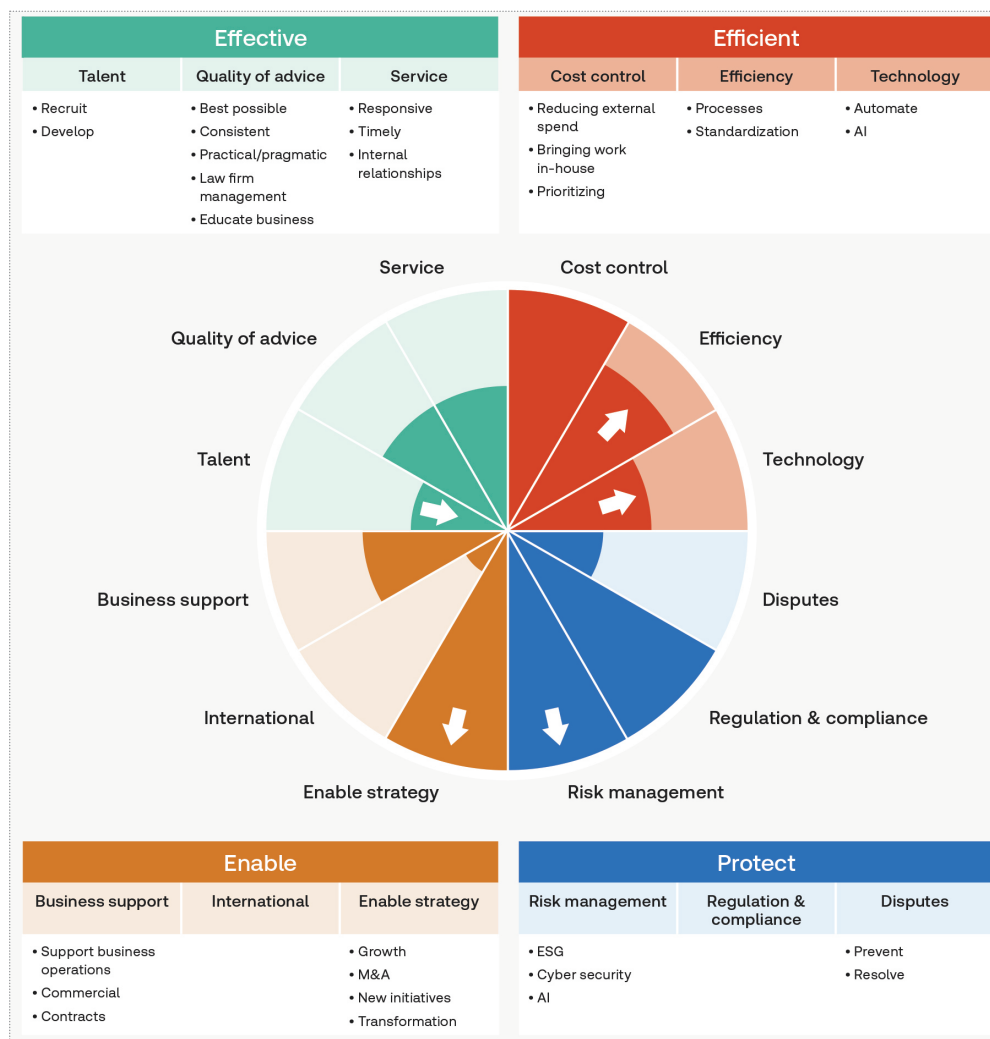
LES PRIORITÉS DES DIRECTIONS JURIDIQUES



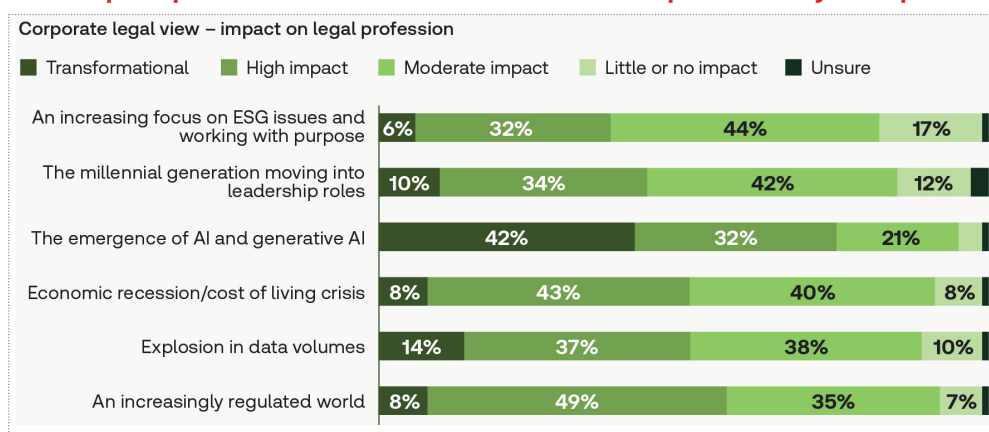
Pas un jour sans qu'un soubresaut géopolitique ne vienne agiter le monde politique comme le monde économique et juridique. Pas un jour sans que la nécessité d'y voir plus clair et d'être accompagné ne se fasse sentir. Le Droit (international notamment) est mis à mal, mais il faut que les entreprises continuent à se développer, à produire et servir leurs clients. Les directions juridiques doivent, elles aussi, suivre, voire anticiper, les mouvements et ont besoin de partenaires de confiance, comme toujours dans les périodes d'intenses troubles. Mais les priorités vont peut-être changer.

Suite p. 4 ➡

Les priorités dans les domaines-clés



Impact prévu des tendances actuelles sur la profession juridique



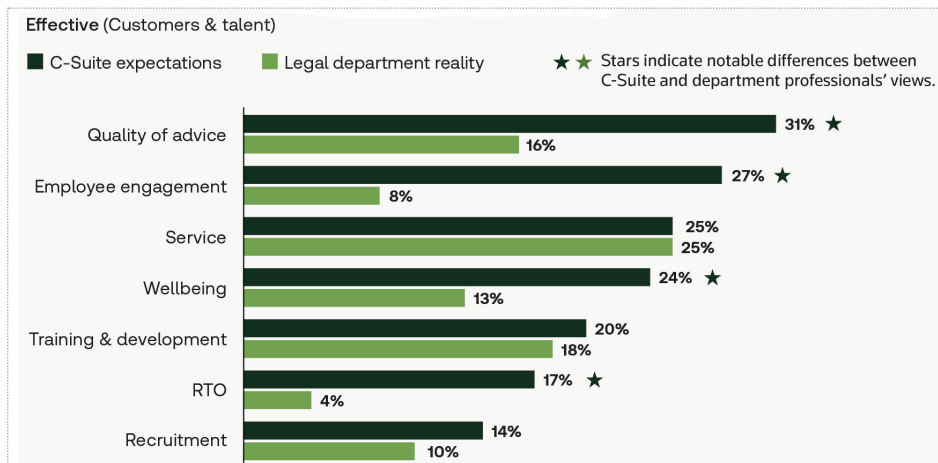
69%
des General Counsel subissent une pression sur les coûts plus ou moins importante

Suite de la p. 3

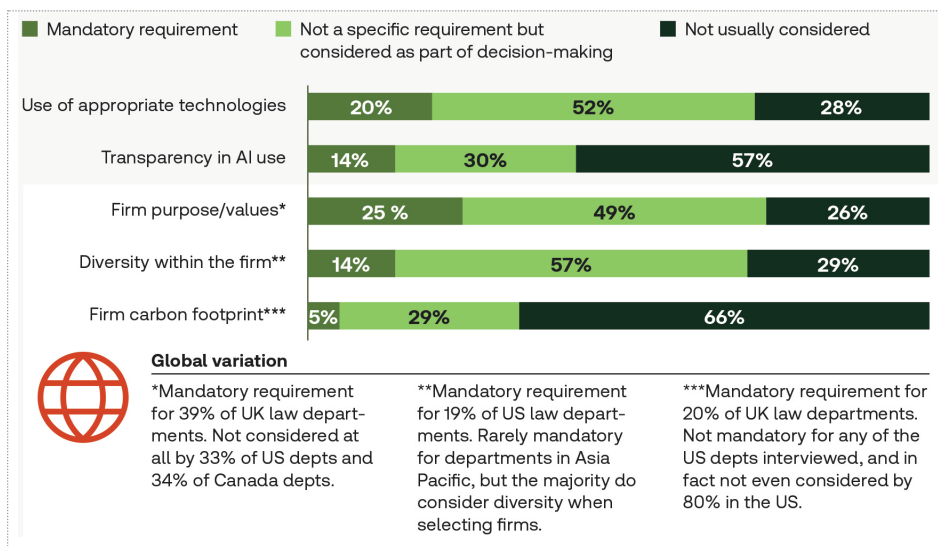
Les mois qui viennent nous le diront. Quel avenir, en effet, pour l'ESG, la diversité et l'inclusion ? Si un monde robotisé, dominé par la loi du plus fort et du plus riche, émerge face à une Europe faible et assez passive, incapable de s'unir ? Quelle place pour le Droit ?

Ce qui ressort de l'enquête Thomson Reuters est que, déjà sous tension à la suite des années Covid, les directions juridiques cherchent à s'adjoindre des cabinets qui suivent les valeurs et les tendances de la société. Si celles-ci changent à l'image de ce que veut l'administration Trump, jusqu'où les cabinets accepteront-ils de descendre pour garder de l'activité, à l'image d'un Accenture ? Ces enquêtes, si elles existent toujours dans trois ans, auront peut-être une toute autre approche. À suivre donc.

Mesures d'efficacité : des différences dans les priorités



Choisir le bon cabinet d'avocats



Réaffectation du travail

